

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Santé et Crise (TSM-SC)* 2024-2025

Code : S.SI.364.1110.F.23

Type de formation :

- Bachelor
 Master
 MAS DAS CAS
 Autre :

Type : Module obligatoire
 Module optionnel

Organisation temporelle :

- Module sur un semestre
 Module sur deux semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 3 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- Français Anglais
 Allemand Autre :
 Italien

3. Prérequis

- Avoir validé le module : ...
 Avoir suivi le module : ...
 Pas de prérequis
 Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

Rôle de leader

Compétences : Db1 Db2 Db3 Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Apprentissages critiques :

- Détecter les alertes cliniques et les problèmes de santé afin de proposer des interventions infirmières dans une situation de crise. **(Rôle expert 1)**
- Adapter, à la situation de crise, une posture d'accompagnement, d'orientation, de conseil et de soutien auprès des patient·es/client·es et de ses proches dans une visée de maintien ou d'amélioration de la qualité de vie. **(Rôle expert 2)**
- Adapter son attitude dans la relation professionnelle face aux choix et préférences des patient·es/client·es dans une situation de crise pour le respect de son autonomie. **(Rôle expert 2)**
- Considérer qu'une communication adaptée et professionnelle, auprès de l'équipe interprofessionnelle et des patient·es/client·es, contribue à la continuité et à la sécurité des soins **(Rôle communicateur·rice)**
- Comprendre l'importance d'une posture et d'interventions favorisant l'autodétermination. **(Rôle promoteur).**

5. Contenus

Déshydratation chez l'enfant

- Physiopathologie de la bronchiolite et processus infectieux chez l'enfant (virus respiratoire syncytial humain (VRS))
- Compensations homéostatiques et risques de décompensation (détresse respiratoire)
- Épidémiologie et facteurs de risques
- Précautions standards d'hygiène et surveillances des risques de contagion et transmission
- Traitements pharmacologiques et non-médicamenteux
- Évaluation clinique respiratoire et tégumentaire chez l'enfant

Palpitation et vertiges

- Physiopathologie du stress et de l'anxiété, attaque de panique et phobie sociale
- Manifestations cliniques de l'anxiété
- Mécanismes de coping/de défense
- Évaluation de la santé mentale

Douleurs thoraciques

- Physiopathologie de l'infarctus du myocarde et angor
- Épidémiologie et facteurs de risques
- Diagnostiques différentiels (embolie pulmonaire)
- Complications : Troubles du rythme, Insuffisance cardiaque
- Évaluation clinique cardiovasculaire
- Outils de communication et de transmissions (TEAMsteps ; ISBAR)

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|--|----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Conférence | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laboratoire clinique | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel | <input type="checkbox"/> Distantiel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|------------------------------------|--------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Examen écrit | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : ... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Individuel | <input type="checkbox"/> En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation**
 Remédiation possible
 Pas de remédiation

Répétition

Conditions de la répétition : En conformité avec la directive « conditions de réussite de la première année bachelor », la répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35, pour autant que le nombre de crédits ECTS non acquis (modules et stages) ne dépassent pas un total de 9 ECTS sur l'année académique en cours. Dans le cas contraire, le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition : Fin de l'année académique durant laquelle le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition : La répétition est validée si l'étudiant·e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant·e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

La présence aux cours dans lesquels la pédagogie expérientielle prime (séminaire, laboratoire clinique, analyse de pratique, ...) peut faire l'objet d'une attribution de points à la validation. Ces cours sont identifiés dans le syllabus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

Le travail dirigé (TD) fait partie intégrante du parcours de formation. Il est exigé pour la préparation aux séminaires ou aux ateliers. Il peut être une condition de participation à un atelier ou un séminaire. En cas de non-respect de cette exigence, l'étudiant·e·x est exclu·e·x de l'atelier ou du séminaire.

11. Bibliographie

- Ball, J., Bindler, R., Cohen, K., Shaw, M., & Ostiguy, K. (2019). *Soins infirmiers en pédiatrie* (3e éd.). ERPI.
- Compendium. (2023, 27 juin). *Compendium.ch*. <https://compendium.ch/>
- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). Évaluation clinique d'une personne symptomatique : + version numérique 60 mois : ERPI.
- Jarvis, C., Eckhardt, A. (2020). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé*. Canada : Chenelière éducation.
- Lewis, S., L., Dirksen, S., R., Heitkemper, M., M., Bucher, L. (2016). *Soins infirmiers : médecine- chirurgie*. (2e éd.). Chenelière Education.

- Marieb, E., N., & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et physiologie humaines*. (11e éd.). ERPI.
- Organization World Health. (2021). ICD-11 for Mortality and Morbidity Statistics (Version: 05/2021). Retrieved from <https://icd.who.int/browse11/l-m/en>
- Townsend, M. C. (2022). *Soins infirmiers : Psychiatrie et santé mentale* (3e éd.). ERPI.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur·es de l'école et intervenant·es externes.

Nom des responsables de la transition : Laetitia Fischer et Shota Dzemaili

Descriptif validé le 08.09.2024

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz